

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques](#)[°][Collection 1636 - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Jean Billaine](#)[°][Item 1636 - Jean Billaine - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Vatican Apostolic Library](#)

1636 - Jean Billaine - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Vatican Apostolic Library

Auteurs : Millet, Simon-Germain

Description matérielle de l'exemplaire

Format 12°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

16 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_1403

Titre long LE TRESOR SACRE ; // OV // Inuentaire des Saintes Reliques & // autres precieux ioyaux qui se voyent // en l'Eglise, & au Tresor de l'Abaye // Royale de S. Denis en France. // Ensemble les Tombeaux des Roys & Reynes // ensepulturez en icelle, depuis le Roy Da- // gobert, jusques au Roy Henry le Grand : // Auec un abbrege des choses plus notables // arriüees durant leurs Regnes. // Par DOM GERMAIN MILLET, Religieux // Benedictin de la Congregation de // S. Maur, Ordre de S. Benoist. // [illustration] // A PARIS, // Chez JEAN BILLAINE, ruë Saint Iacque // à l'Enseigne de Saint Augustin. // MDC. XXXVI.

Imprimeur(s)-libraire(s) Billaine, Jean

Date 1636

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Vatican (Va), Vatican Apostolic Library, Stamp.Chig.VI.296

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [Vatican Apostolic Library](#)

Sources de la numérisation Vatican Apostolic Library

Type de numérisation

- Numérisation partielle
- La numérisation a été effectuée à partir d'un microfilm.

Autres exemplaires localisés London (UK), British Library, General Reference Collection DRT Digital Store [865.a.6](#). Pour une numérisation totale de l'ouvrage, voir [la notice ThRen](#) de cet exemplaire.

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscrites L'exemplaire ne comprend pas d'annotations manuscrites.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : Vatican Apostolic Library
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 07/02/2017 Dernière modification le 31/07/2024

LE
TRESOR SACRE

OV

Inuentaire des Sainctes Reliques &
autres precieux ioyaux qui se voyent
en l'Eglise, & au Tresor de l'Abaye
Royale de S. Denis en France.

*Ensemble les Tombeaux des Roys & Reynes
ensepulturez en icelle, depuis le Roy Da-
gobert, iusques au Roy Henry le Grand:*

*Avec vn abbrege des choses plus notables
arrivées durant leurs Regnes.*

Par DOM GERMAIN MILLET, Religieux
Benedictin de la Congregation de
S. Maur, Ordre de S. Benoist.



A PARIS,
Chez JEAN BILLAINE, rue Saint Jacques
à l'Enseigne de Saint Augustin.
M. D C. XXXVI.



AV LECTEUR.

LE sacré Monastere de Sainte Denis, l'un des principaux Sanctuaires du Royaume de France, le Cemeriere & Mausolée des Roys tres-Chrestieus fils aînez de l'Eglise, est vn lieu saint & celebre, & autant renommé & visité qu'aucun autre qui soit en l'vniuers. Et veritablement celuy qui considerera le grand nombre de Corps saints, qui sont en iceluy, outre les autres precieuses reliques qu'on voit au Tresor, qui sont des plus belles & des plus rares qu'on voye point ailleurs, dira incontinent, que ce lieu est vn des plus saints & des plus augustes, qu'on soient en toute la Chrestienté, & qu'on

pourroit à iustetitre, graver en lettres
d'or sur le frontispice de ce superbe
Temple de Saint Denis.

Non est in toto sanctior
orbis locus.

Car si les lieux sont reputés
saincts, à cause des choses saintes,
faictes ou aduenues en iceux, com-
me les montagnes de Thabor & de
Caluaire, ou bien à cause des choses
saintes qu'ils contiennent, comme
estoit l'Arche d'Alliance & le Sancta
Sanctorum des Iuifs: Je croy qu'il n'y
a personne qui n'aduoie que l'Eglise de
Saint Denis en France ne soit vn lieu
tres-sainct en toutes ces considerations,
puis qu'elle a esté dediee des propres
mains de nostre Sauueur Iesus-Christ,
descendu exprés du Ciel avec vne
grande multitude d'Anges & de
Saincts, & qu'elle contient en soy
tant de choses saintes, & des Re-

liques si précieuses & rares. Que
si le lieu est vrayement saint, aussi
a-il esté honoré de titres & eloges con-
uenables à sa grandeur, & qui n'ont
iamais esté attribuez à aucun autre.
Les Papes l'ont nommé en leurs Bulles
Monasterium nobilitate conspi-
cuum, venerabile, honorabile,
inter alia Franciæ monasteria fa-
mosum & celebre, Priuilegio
magnæ dignitatis coruscans, &c.
L'Empereur S. Charlemagne en vne
sienne Chartre donnée à S. Denis l'an
huiet cens treize, signée de sa Ma-
iesté, de huit Archuesques, de neuf
Euesques, & de deux Abbez, l'un
desquels estoit celuy de Monicassin,
appelle l'Eglise de saint Denis, Ve-
neranda mater ecclesia Domni
Dionysij protectoris nostri. Le
Roy Dagobert l'auoit dès sa fondation
nommée Sancta Mater Ecclesia.
Les autres Roys de France, & ceux
aussi d'Angleterre (lors qu'ils estoient
à iij

Catholiques) n'en ont pas dit moins: car ils ont qualifié ce Monastere de ces beaux titres, Sanctum & sacrum coenobium, Sacrum Monasterium, Abbatia sancta.

Quant aux privileges donnez à ce saint lieu par les Papes & Euesques, Empereurs & Roys, ils sont rels & en si grand nombre, qu'il faudroit vn liure aussi gros que celui cy pour en coter seulement les titres: c'est pourquoy ie les passe sous silence. Ceux qui auront desir de les sçauoir les trouueront dans l'histoire entiere de Saint Denis, au 2. & 3. liure. Je diray seulement que le bon Empereur S. Charlemagne portoit vne si grande deuotion au glorieux Saint Denis & à son Eglise, qu'il ordonna par la Charte susdite, qu'elle fut tenue pour le chef & la maistresse de toutes les autres Eglises de son Royaume, & l'Abbé d'icelle Primat de tous les Prelats de France.

Mais il passa bien plus auant, quand en
presence d'une multitude presque in-
finie de personnes, il osta le Diadème
Royal de dessus sa teste & le posant
sur l'Autel de S. Denis procéda le re-
tirer & releuer de luy & de ses compa-
gnons, leur faisant son Royaume &
sa Couronne, comme tributaires; en si-
gne dequoy il offrit quatre bezans
d'or, conuiant les Roys ses successeurs,
d'en faire de mesme par chacun an.

Le Roy Dagobert voulut deslors
qu'il fonda ceste Eglise, & le fit or-
donner en vn Synode assemblé à Paris,
que tous les Prelats, Princes & Sei-
gneurs de son Royaume, l'eussent en
aussi grand honneur que les Italiens
ont les Eglises de S. Pierre & S. Paul
de Rome, & de plus qu'elle iouyst des
mesmes immunités, preeminences &
prerogatiues, que celles dont iouissent
les susdites Eglises de S. Pierre & S.
Paul, en ve. en des priuileg. s à elles
accordez par le grand Empereur Con-

stantin fondateur d'icelles, & qu'elle
fust tenuë pour la Metropoli-
taine, premiere & principale de
toutes les Eglises de France.

Pour le regard des richesses & gran-
des possessions, que luy & les autres
Roys & Empereurs donnerent iadis a
ceste maison, elles sembleroient in-
croyables, s'il n'e paroissoit par les til-
tres de leurs donations, qu'on voit
encores sains & entiers, encor que la
plusspart des biens soient alienez &
perdus, specialement ceux qui estoient
en Augleterre & Allemagne.

Or comme les lieux signalez en sain-
cteté & honneur ont tousiours esté
frequentez par les Chrestiens; l'Eglise
de S. Denis estant vn lieu si saint &
celebre, & auquel Dieu a faict tant
de miracles & faict encores par le me-
rite des Saints qui y reposent, à esté
visitée entre tous les autres, non seu-
lement par des personnes prinées &
communes, mais encores par les plus

grandes Puissances de la terre: Comme plusieurs Papes, le premier desquels (qui fut S. Estienne 3. du nom, fut miraculeusement guery d'une maladie mortelle, par les merites du glorieux saint Denis) par plusieurs Empereurs & Roys estrangers, & par plusieurs autres grands Seigneurs. Et quoy qu'en ce temps miserable, que l'Enfer par le venin de l'heresie, a ietté la pomme de discorde parmy les Princes Catholiques, & trouble la paix de la Chrestienté, les Papes & les Empereurs & autres Monarques, n'entreprennent plus de si longs Voyages, & ne viennent plus en personne visiter l'Eglise de S. Denis; nous ne laissons pourtant d'y veoir souvent leurs Legatz, Nonces, & Ambassadeurs, voire quelquefois de grands Princes estrangers, venus de plus de quatre ou cinq cent lieues. Quant aux autres de moindres qualitez ils y affluent autant ou plus que jamais.

Car sans parler de nos François, qui y abordent de tous les endroits de ce grand Royaume, on y vient des provinces & Royaumes estrangers, non seulement circonuoisins, mais encores des plus esloignez: On y vient d'Angleterre, d'Escosse, d'Irlande, de Flandres, de Hollande, d'Italie, de Sicile, d'Allemagne, d'Espagne, de Suede, de Dannemarc, de Pollogne, & encores de plus loing. Ce que ie peux dire pour en auoir veu plusieurs fois de toutes ces nations & provinces, & tels qui m'ont asseuré estre venus expras de leur pays pour visiter ce S. Monastere Il n'y a Prince, Ambassadeur, ny autre grand Seigneur qui ait affaire à la Cour de France, ou qui passe pour voir le pays, (comme font plusieurs troupes de Noblesse estrangere, que nous voyons souuent) qui ne se soit auoir rien veu, ny fait bon voyage, s'il n'estoit venu à S. Denis.

Les uns y viennent par deuotion,

pour y recevoir des graces de Dieu par
le merite des SS. Martyrs, & y trou-
uer remede en leurs afflictions, spe-
ciallement cōtre les morsures des chiens
enragez: les autres y viennent par vne
honneste curiosité, pour y voir les
choses rares & precieuses qui y sont,
& tous s'en retournent contents &
satisfiēt, sinon en vne chose qui est,
que ne pouuans se ressouuenir de tant
de diuerses beautez qu'ils ont vües,
ils desireroiēt les voir en vn petit liure,
qui se peut mettre dans la poche, ou te-
nir en la main, afin de le lire aysemēt,
pour s'en rafreschir la memoire, & ils
n'en trouuent point. Car quant au li-
ure du R. P. Doublet Religieux de S.
Denis, auquel on les renuoye, on le
trouue trop prolixte & onereux,
estant vn gros volume qui contient en
quatre liures l' Histoire entiere de l' Ab-
baye S. Denis, les Bulles & priuileg's
des Papes, les Chartres & donations
des Roys, & autres chose semblables,

desquelles ils n'ont que faire, Et non
seulement les estrangers, mais encores
les François, & les Parisiens mesmes
se monstrerent extremement desireux de
cela, & nous en importunent à toutes
occasions.

Pour satisfaire au desir des Vns &
des autres, j'ay dressé ce petit Inven-
taire, lequel ie diuise en deux parties;
en la premiere desquelles, apres auoir
succinctement representé la fondation
& dedicace admirable de ceste Eglise,
ie fais vn entier & fidele denombre-
ment de tous les corps Saincts, Reli-
ques, & autres choses sacrées & pro-
phanes, qui sont tant en icelle qu'au
Tresor: En la seconde ils verront vn
Catalogue, non seulement de tous les
Roys & Reynes ensepulturez en la
mesme Eglise, avec la description de
leurs tombeaux; mais encores de tous
les autres Roys, qui ont gouverné ceste
Monarchie Françoise, avec la datte
des années de leurs regnes.

Quant à ceux qui sont ensepulturez
enceste Eglise, i'ay fait vn petit som-
maire des choses principales arriuées
durant leur regne, en quoy ie me suis
vn peu plus estendu, parlant des Roys
de la troisieme lignée, esperant que
cela ne sera desagreable aux Lecteurs
curieux, Ie me suis seruy en ce petit la-
beur principalement, des Croniques de
France du Sieur du Pleix, & de celle
de S. Denis du R. P. Iacques Doublet;
i'ay aussi quelquefois employé les An-
nales du Cardinal Baronius, & autres
bons Auteurs, quand l'occasion s'en
est présentée. Ceux qui se voudront
contenter de voir la seule description
du Tresor, la trouueront au §. 21.
& autres suyans de la premiere par-
tie. pag. 80.

*Permission du R. P. Superieur General,
de la Congregation de S. Maur,
Ordre de S. Benoist.*

NOVS Frere Gregoire Tarrisse,
humble Superieur General de
la Congregation de S. Maur
Ordre de S. Benoist, permettons l'im-
pression du liure, Intitulé le *Thresor sa-
cré, ou Inventaire des S^{es} Reliques, & autres
choses precieuses qui se voyent en l'Eglise &
au Thresor de l'Abbaye Royale de S. Denis
en France : Ensemble les Tombeaux des
Roys & Reynes ensepulturez en icelle, de-
puis le Roy Dagobert iusques au Roy,
HENRY LE GRAND, avec un abre-
gé des choses plus notables arrivées durant
leurs regnes, Composé par Dom Ger-
main Miller Religieux de nostre Con-
gregation, En foy dequoy nous avons
signé les presentes, icelles faict con-
tresigner par nostre Secretaire, & seel-
ler du Seau de nostre Office au Mo-
nastere de Saint Germain des Prez
lez Paris, Le premier iour de May,
1636. F. Gregoire Tarrisse.*

*Par commandemens de nostre R. P. Superieur
General F. D. P. Day, Secretaire,*

EXTRAIT DV Priuilege du Roy.

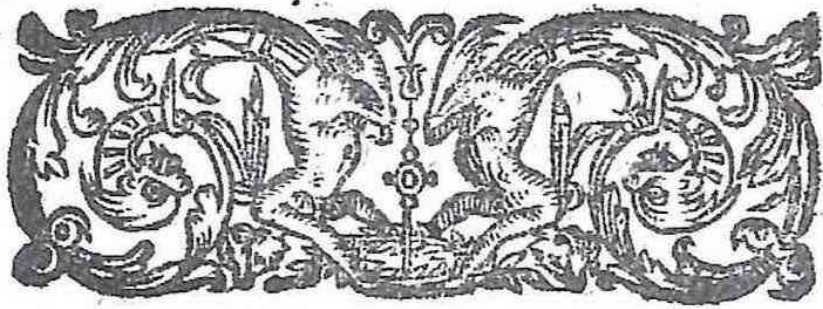
PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis à **LEAN BILLAINE**, Marchand Libraire en l'Vniuersité de Paris, d'imprimer où faire imprimer vn liure intitulé *Tresor Sacré, ou Inuentaire des sainctes Reliques, & autres choses precieuses, qui se voyent en l'Eglise & au Tresor de l'Abbaye Royale de S. Denis en France: Ensemble les Tombeaux des Roys & Reynes ensepulturez en icelle, depuis le Roy Dagobert, iusques au Roy Henry le Grand, avec vn abregé des choses plus notables arriuées durant leurs regnes: Et ce pendant le temps & espace de six années consecutiues du iour & date que ledit liure aura esté paracheué d'imprimer, avec defences à tous Libraires & Imprimeurs*

d'imprimer où faire imprimer
ledict liure ny d'en extraire au-
cune chose, sous pretexte de de-
guisement ou changement qu'ils
y pourroient faire à peine de trois
mil liures d'amande, moitié ap-
plicable à nous, & l'autre moitié
audit expofant, confiscation des
exemplaires qui se trouueront
estre imprimez, autres que de
l'impressiō dudit Billaine, com-
me plus amplement est porté par
ledit Priuilege, Donné à Paris le
vingt-huictiesme iour d'Octobre
mil six cens trente cinq.

Par le Roy en son Conseil.

VICTON.

*Acheué d'imprimer pour la premiere
fois le premie iour de Iuin mil six
cens trente-six.*



L E
TRESOR SACRE^s
Ou inuentaie des sainctes Reli-
ques, & autres précieux ioyaux
qui se voyent en l'Eglise & au
Tresor de la Royale Abbaye
de S. Denis en France.

Premiere partie.
*Genealogie du Roy d. Agobert, fonda-
teur de S. Denys.*

§. I.



LE Roy Dagobert
fondateur de l'Ab-
baye de S. Denis fut
le septiesme des tres
Chrestiens Roys de
France. Clovis qui
fut le premier, ayant
succedé à 4. Roys Payens, Pharamond,
Clodion, Merouée, Childeric (qui

A